

NOS ESAT HORS-MURS

Nos implantations

AUVERGNE – RHÔNE-ALPES

LADAPT AIN - ESAT Hors-murs
69A, rue Gay Lussac - 01440 Viriat
Tél. : 04 74 47 38 86
@ : esat.bourg@ladapt.net

LADAPT DROME-ARDECHE - ESAT Hors-murs

380, avenue du Président Salvador Allende
Immeuble Perge - 26800 Portes-Lès-Valence
Tél. : 04 75 75 45 60
@ : esat.valence@ladapt.net

LADAPT PUY-DE-DÔME - ESAT Hors-murs

43, avenue de la Margeride
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 45 18 18
@ : clermont-ferrand@ladapt.net

LADAPT RHÔNE - MÉTROPOLE DE LYON ESAT Hors-murs

7, rue de Gerland - 69007 Lyon
Tél. : 04 72 71 59 60
@ : esathm69@ladapt.net

BRETAGNE

LADAPT FINISTERE – ESAT Hors-murs
8, rue du Dourjacq - 29200 Brest
Tél. : 02 98 44 20 20
@ : esat29.bms@ladapt.net

LADAPT ILLE-ET-VILAINE – ESAT Hors-murs

31, rue Guy Ropartz - 35700 Rennes
Tél. : 02 23 27 23 23
@ : ille-et-vilaine@ladapt.net

GRAND EST

LADAPT AUBE – ESAT Hors-murs
28, bis rue Pierre Gauthier - 10000 Troyes
Tél. : 03 25 83 12 49
@ : esathm.aube@ladapt.net

HAUTS-DE-FRANCE

LADAPT NORD – ESAT Hors-murs
Quartier Humanité
Résidence Les Émeraudes – Cage B
1, rue Abbé Pierre - 59160 Capinghem
Tél. : 03 20 08 28 13
@ : lille@ladapt.net

ÎLE-DE-FRANCE

LADAPT ESSONNE – ESAT Hors-murs
14, rue du Bois Sauvage - 91055 Évry cedex
Tél. : 01 64 97 49 20

LADAPT HAUTS-DE-SEINE – ESAT Hors-murs

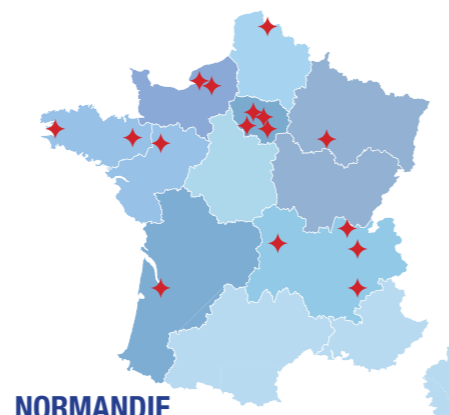
8, allée Edgar Brandt - 92320 Châtillon
Tél. : 01 41 09 75 07
@ : esathm.chatillon@ladapt.net

LADAPT PARIS – ESAT Hors-murs

17, rue Robert Houdin - 75011 Paris
Tél. : 01 55 28 83 70
@ : esat.75@ladapt.net

LADAPT VAL D'OISE – ESAT Hors-murs

62, rue Pierre Brossolette - 95200 Sarcelles
Tél. : 01 34 19 41 11
@ : esat-95@ladapt.net



NORMANDIE

LADAPT Eure – ESAT Hors-murs
Rue Henri-Bena - ZAC des Granges 27300 Bernay
Tél. : 02 32 43 72 30
@ : bernay@ladapt.net
ZA La Croix Prunelle 27220 Saint-Andé-de-l'Eure
Tél. : 0232328130
@ : saintandre@ladapt.net

LADAPT SEINE-MARITIME – ESAT Hors-murs

36 rue Forge Féret 76520 Boos
Tél. : 0232868150
@ : esat276@ladapt.net
ZAC du Champ Cornu - 18, rue d'Anjou 76240 Le Mesnil-Esnard
Tél. : 02 32 86 81 50
@ : seine-maritime@ladapt.net

NOUVELLE-AQUITAINE

LADAPT GIRONDE – ESAT Hors-murs
22, cité Guillot - 33270 Floirac
Tél. : 05 56 32 92 60
@ : secretariat.esat.floirac@ladapt.net

PAYS DE LA LOIRE

LADAPT MAYENNE – ESAT Hors-murs
Zone artisanale de la Piroterie - 53220 Pontmain
Tél. : 07 78 95 21 80
@ : reconneille.nicolas@ladapt.net

Copyright LADAPT Septembre 2021



www.ladapt.net

Nos références

Adecco	Elior	Ikea	Norauto
Agence Française de Développement (AFD)	Framatome	INRIA	Randstad
Auchan	Galeries Lafayette	JCB	Rexel
Botanic	Gibert Joseph	Keolis	SAFRAN
BWI	Go Sport	Kiabi	SNCF
Cemex Béton	GRTgaz	Korian	Veolia
Déathlon	Harmonie Mutuelle	L'Occitane en Provence	Vinci
EFS	HECA	Live Nation	Younited credit
Elengy	Hippopotamus	MUJI	...
	H&M		

Nos domaines d'intervention :

Logistique, vente, mise en rayon, restauration, préparation de commande, entretien des locaux, secrétariat, traitement de facture, standard, gestion de stock... et tout autre type de demande...

N'hésitez pas à nous contacter.



www.ladapt.net

LA MISE À DISPOSITION AVEC NOS ESAT HORS-MURS

Qu'est-ce-que la mise à disposition ?

Il s'agit d'un cadre légal qui permet à une personne reconnue travailleur handicapé de répondre à vos besoins en travaillant au sein de vos équipes.

Le contrat est construit sur-mesure, en concertation entre vous, la personne et l'ESAT Hors-murs de LADAPT.

Le contrat est flexible, simple et sécurisé, et à un coût financier adapté.

Souplesse et simplicité du contrat de mise à disposition :

Engagements de l'ESAT Hors-murs :

Engagements de l'entreprise partenaire :

Un contrat construit sur mesure en concertation

- définition des tâches / compétences de la personne mobilisée
- volume horaire / planning / durée

- médecine du travail
- la responsabilité civile de l'ESAT couvre la personne
- déclaration en cas d'accident du travail
- congés
- sensibilisation des équipes
- aménagements de postes
- accompagnement médico-social
- établissement du contrat
- facturation mensuelle

- désignation d'un tuteur / référent
- règlement / hygiène / sécurité
- l'assurance de l'entreprise couvre la responsabilité civile de l'entreprise

Réaménageable à tout moment par avenant

- évaluations et bilans réguliers in situ / réentraînement et adaptation in situ
- évolution des tâches, variations de volume horaire, renouvellement, interruption

Comment ça marche ?

L'entreprise, comme le travailleur, bénéficie d'un accompagnement individualisé et personnalisé.

Notre équipe prend connaissance de vos besoins et de votre organisation dans l'objectif de :

- recruter sur un poste existant
- ou libérer vos salariés des tâches satellites (emploi dormant, poste recomposé).

LADAPT, fondée sur la volonté d'insérer socialement et professionnellement les personnes en situation de handicap, est pionnière sur l'emploi des personnes handicapées.

Elle a ainsi été l'une des premières associations à créer les ESAT Hors-murs (établissement de Valence, créé en 1998).

Témoignages

Benoit, salarié, Wing

Grâce à l'ESAT Hors-murs, j'ai eu l'opportunité d'intégrer une entreprise et d'avoir un pied dans le monde du travail.

La relation entre l'entreprise et le centre permet de se sentir soutenu tout au long de la mission.

Cette expérience s'est bien déroulée pour moi et une promesse d'embauche m'a été faite, ce qui montre l'efficacité de ce genre de programme.



Romain Raincy, Warehouse & Production Manager, Wing

La mise à disposition nous permet d'avoir des personnes motivées et volontaires qui se montrent impliquées au quotidien dans les différentes missions que nous pouvons leur confier.

Le suivi et le support apportés par l'ESAT Hors-murs permettent d'entretenir une relation de confiance et surtout de rassurer la personne en poste grâce à des réunions tripartites régulières afin d'avoir un suivi fort et pertinent sur la mise à disposition et sur le bien-être dans l'entreprise.

Des points sont également faits avec l'ESAT Hors-murs, ce qui renforce la coopération entre le centre et l'entreprise.

Pourquoi ?

- 1 Permettre à la personne d'expérimenter le travail, de consolider ses compétences et d'en développer de nouvelles ;
- 2 À la clef, un recrutement sécurisé : la personne est déjà formée, autonome et intégrée aux équipes ;
- 3 Sensibiliser vos salariés au handicap au travail ;
- 4 Répondre à votre obligation d'emploi : Les contrats de mises à disposition avec nos ESAT Hors-murs entrent dans le cadre des « contrats de fournitures, de sous-traitance ou de prestations de services avec des entreprises adaptées (EA) ou services d'aide par le travail (ESAT) ou avec des travailleurs indépendants handicapés (TIH). »

Modalité de calcul de la contribution (secteur privé et public) :

Unités manquantes

- X N (montant unitaire selon l'effectif de l'employeur concerné)
- X SMIC horaire au 31/12 N-1

= Contribution annuelle

- Montant retenu sous-traitance ESAT, EA, TIH
- Montant retenu des dépenses insertion, maintien dans l'emploi

= Contribution exigible

- Montant retenu dépenses d'aide aux élèves ou aux étudiants

= CONTRIBUTION DUE

Modalité de calcul du montant retenu des contrats de mise à disposition :

Les règles de calcul de cette déduction sont simplifiées et restent incitatives !

L'entreprise cliente peut déduire de sa contribution 30 % des coûts de main-d'œuvre issus de la facture dans une limite modulée selon son taux d'emploi de personnes handicapées :

- Taux d'emploi inférieur à 3 % : plafond égal à 50 % de la contribution due
- Taux d'emploi égal ou supérieur à 3 % : plafond égal à 75 % de la contribution due.

Quelles aides en cas d'embauche ?

- La RLH (Reconnaissance de la lourdeur du handicap)
- L'Aide à l'accueil et à l'intégration :
- Le Plan de Relance
- Et encore...

Nos garanties

La sécurisation des parcours

Une équipe aux multiples compétences accompagne la personne et vos équipes dès l'intégration en entreprise et jusqu'à deux ans après son embauche, par un accompagnement directement sur le poste de travail (aide à la prise de poste, évaluation régulières et adaptation du poste).

Sur-mesure

L'équipe de l'ESAT Hors-murs s'adapte à votre organisation et à vos contraintes.

Les termes du contrat de mise à disposition sont réajustables : la durée et le volume horaire sont modulables et les tâches, évolutives.

Facilité de gestion

La gestion administrative et financière est assurée par l'ESAT Hors-murs.

La facturation est mensuelle et l'attestation des unités bénéficiaires est transmise en début d'année.

Réactivité

L'équipe intervient sur site, à votre demande ou sur demande de la personne accompagnée.

OUTILS : simuler en ligne le montant de votre contribution



https://www.agefiph.fr/employeur/simulateur_doeth/simulation